

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 31 (1886)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Le blindage des forts  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-347066>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Plusieurs journaux, entr'autres les *Basler Nachrichten*, demandent que son portrait soit placé dans la salle du Grand Conseil thurgovien; il y serait à côté de celui du Dr Kern, son éminent compatriote et ami de ce canton de Thurgovie, pépinière d'hommes d'élite de notre patrie suisse.

---

### Le blindage des forts.

Sous ce titre la *République française* du 24 octobre publie les judicieuses réflexions ci-après, dont bon profit pourrait être fait ailleurs qu'en France :

On prête au général Boulanger l'intention de réclamer d'importants crédits pour les travaux du génie; il ne s'agirait de rien moins que de munir nos forts — forts d'arrêt, forts détachés et forts isolés — de coupoles métalliques. Pourquoi? Nous avons rendu compte des expériences qui ont été faites sur les obus chargés de matières explosives et nous avons eu l'occasion de dire que ces projectiles glissaient sur l'acier sans y produire d'autre effet qu'une longue et mince éraflure. Quand ils s'enfoncent dans les terrassements, au contraire, ils y creusent d'énormes entonnoirs, si bien que les cinq ou six mètres de terre qui recouvrent nos casemates, nos abris et nos logements de troupes seraient absolument insuffisants en cas de guerre. Les travaux qui séparent les pièces et protègent leurs servants contre les éclats d'obus seraient promptement démolis; la brèche serait ouverte en un clin d'œil. En un mot, nul fort ne pourrait résister à l'action de ces engins meurtriers.

Ces considérations ne manquent pas de valeur; est-ce à dire qu'il soit urgent de cuirasser nos forts? Nous ne le croyons pas. D'abord l'obus explosif n'est pas encore, quoi qu'on en ait dit, d'un usage facile. Les canons qui le tireront ne sont pas fondus; ils ne sont même pas inventés. Si la guerre éclatait demain, l'obus explosif jouerait à peu près le même rôle que le canon démontable pendant la campagne des Balkans: il figurera dans les sièges à l'état d'exception. Ensuite nous sommes profondément convaincus que l'on commetttrait en tout cas une faute irréparable en consacrant des millions au perfectionnement de nos fortifications. Et voici pourquoi: pour garnir convenablement un fort de tourelles et de coupoles cuirassées, il faudrait dépenser des sommes incalculables. Les plans de forts tracés d'après ce système ont été dressés depuis longtemps; un fort, d'après le général Brialmont, ne compterait pas moins de dix à douze coupoles armées, les unes de canons de 15 à 30 centimètres, les autres de mitrailleuses destinées à battre les glacis et les fossés.

Or toutes ces coupoles ne réussiraient pas à protéger les caponnières, qui sont l'organe essentiel de la défense. Si l'obus explosif peut être lancé sur n'importe quel point d'une place, il est clair que l'assaillant commencera par détruire les caponnières et qu'aussitôt après il organisera ses colonnes d'assaut. Sur une troupe en marche, les obus explosifs ne causeront pas plus de dommages que les obus ordinaires ; peut-être même les obus à balles feraient-ils plus d'effet.

Alors, pourquoi cuirasseraient-on nos forteresses ? Obéira-t-on au vain désir de calmer des alarmes excessives ? Nous n'avons déjà que trop souvent cédé à des scrupules de ce genre. Après la guerre de 1870, quand l'obstination du comité d'artillerie nous empêchait de reconstituer immédiatement notre matériel, le génie a poussé, avec une activité qu'on ne saurait trop louer, les travaux de défense sur les lignes de la Meuse et de la Moselle, le long des Vosges et aux alentours de Paris. La situation — qui menaçait d'être critique d'un moment à l'autre — justifiait cette précipitation. Mais, depuis que l'armée existe ailleurs que sur le papier, depuis que les préparatifs de la mobilisation sont à peu près terminés, a-t-on agi sagement en construisant fort après fort, en hérissant nos frontières de citadelles qui passent bien à tort pour être imprenables ? Nous ne le croyons pas.

Il importe ici d'établir une distinction absolue entre ce que l'on appelle la politique offensive et ce que l'on désigne sous le nom de tactique offensive.

La politique offensive consiste à rechercher la guerre ; personne ne la préconise aujourd'hui. Mais, quand la guerre est devenue nécessaire, qui donc oserait recommander l'adoption d'une tactique défensive dont la conséquence immédiate serait l'invasion du pays ?

Or, cette tactique passive, la présence de forts nombreux est malheureusement destinée à la favoriser. Nous avons si bien crénelé les collines qui longent la Meuse que nous risquons de ne pas songer à utiliser Epinal et Verdun comme point d'appui de nos armées. Rappelons, une fois pour toutes, que nulle place n'est imprenable et n'oublions pas que le *Militär Wochenblatt*, organe officieux du ministère de la guerre à Berlin, a exposé les principes qui guideraient, en cas de guerre, les chefs des futures armées allemandes. Enlever, au prix de sacrifices considérables, les forts qui leur barraient le passage, telle doit être, d'après le *Militär Wochenblatt*, la préoccupation dominante de ces officiers. Il faudrait être aveugle pour croire qu'ils échoueront dans cette tentative. Chaque fort isolé comptera 1500 à 2000 hommes de garnison ; il sera défendu par une vingtaine de pièces. Quand ces pièces seraient renfermées dans des coupoles, elles n'empêcheront jamais le passage d'une troupe déterminée à travers le fossé. L'assaillant recule devant l'enlèvement

d'un fort détaché, quand derrière ce fort il risque de se heurter à la garnison de la place forte. S'il s'agit d'un fort isolé, un pareil danger n'est pas à craindre.

Quel est donc le résultat auquel nous aboutirions en engloutissant de nouveaux millions dans les travaux de fortifications ? Nous n'ajouterions rien à notre puissance militaire et nous risquerions de compromettre la mobilité de nos armées.

Double raison pour nous contenter du *statu quo* en matière de « défenses passives » et pour consacrer toutes nos ressources disponibles à la transformation de l'armement.

D'autre part, le *Progrès militaire* publie l'article suivant intitulé : *Nos fortifications* :

Ce n'est pas seulement pour la sécurité des forts d'arrêt que les nouveaux projectiles font concevoir des inquiétudes. Les fortifications de toutes nos places semblent elles-mêmes désormais insuffisantes à beaucoup de personnes et de nombreuses propositions ont déjà été mises en avant sur les moyens de les améliorer, de les renforcer. Il est entendu que la terre et les pierres ne sauraient résister à la pénétration et aux effets bouleversants des obus à mélinite ; c'est au fer et à l'acier seulement que l'on propose d'avoir recours. On demande l'érection partout de tourelles à coupole métallique, voire même de blindages cuirassés le long des murailles. Les sommes énormes que coûterait la réalisation de tels projets ne semblent pas un obstacle à ceux qui les mettent en avant.

Si encore on était certain de rendre, par de tels moyens, à nos places fortes, l'invulnérabilité ou du moins la capacité de résistance qu'on leur supposait hier encore, et de la leur assurer pour de longues années d'une manière définitive, on comprendrait qu'on se lancerait sans hésiter dans une telle entreprise. Mais cette certitude, qui pourrait la garantir ? Qui pourrait affirmer que dans dix ans, ou même plus tôt, c'est-à-dire avant que tourelles et cuirassements ne soient achevés, il ne se présentera pas quelque nouveau canon ou projectile plus puissant encore et devant lequel cuirassements et tourelles ne pourront plus suffire que les murailles d'aujourd'hui ?

Personne assurément ne pourrait se porter garant d'une telle affirmation, bien difficile à soutenir en effet. Si quelque chose paraît probable, c'est bien plutôt la thèse inverse, étant donnée la rapidité avec laquelle se succèdent les progrès de la balistique et les découvertes d'explosifs nouveaux.

Dans ces conditions, le moment n'est-il pas venu de se demander si, au lieu de renforcer encore ces abris protecteurs, il ne serait pas plus rationnel d'y renoncer complètement, de ne plus exiger de la fortification ce qu'elle est impuissante à nous donner ; de faire, en

un mot, ce qu'on fit, il y a quelques siècles, en abandonnant les armures de la chevalerie en présence du progrès des armes à feu portatives, ce qu'on est à la veille de faire peut-être, dans la marine, en renonçant à des cuirasses que les bâtiments ne peuvent plus porter sans se condamner à une immobilité relative ?

Malheureusement, le problème ne se présente pas ici dans les mêmes conditions. Les navires comme les soldats, allégés du poids de leurs armures, gagneront en vitesse ce qu'ils perdront en protection directe. Il n'est pas déraisonnable de croire et de dire qu'il y aura pour eux compensation, peut-être même avantage. Les places fortes, au contraire, resteront immobiles après comme avant la transformation ou la suppression de leurs ouvrages.

Il n'est pas défendu cependant de penser et de dire que c'est dans une plus grande mobilité de leurs défenses et de leurs défenseurs que les grandes places, tout comme les forts d'arrêt, peuvent et doivent retrouver la puissance et la valeur qu'elles sont menacées de perdre. Il faut se résigner à une modification complète du rôle joué par l'un des deux éléments essentiels de la fortification, qui sont, comme chacun sait, le fossé et la masse couvrante.

Le fossé peut continuer à jouir des mêmes propriétés que par le passé. Il n'a rien perdu et ne peut rien perdre de son efficacité contre une attaque de vive force et de la faculté qu'il possède de barrer le passage aux hommes et aux chevaux, de mettre ainsi les défenseurs à l'abri d'une attaque directe de l'assaillant, d'une collision avec lui.

Il faut seulement prendre garde que ce fossé ne puisse être comblé par l'éboulement de la masse couvrante elle-même, démolie et bouleversée à grande distance par les obus. Pour éviter cet inconvénient, il faudra peut-être renoncer totalement aux escarpes maçonnées et taillées à pic. On ne devra plus compter, pour conserver le fossé infranchissable, que sur la garantie donnée par la contrescarpe, qui, par sa situation même, est à peu près invulnérable et devra être maintenue très haute et revêtue.

Quant à l'escarpe, autant vaudrait peut-être la faire résolument à terre coulante, au-delà d'un fossé très large et très profond, la surmonter d'une berme très large et d'une masse couvrante qui ne serait plus qu'une protection contre les vues, les armes portatives, les éclats et les petits projectiles.

L'artillerie de la place et les défenseurs devraient compter avant tout pour leur protection sur le déplacement rapide en arrière de cette masse couvrante. Le tracé de cette dernière ne devrait présenter, à l'encontre de ce qui s'est fait jusqu'ici, que le moins possible de ces saillants et rentrants qui signalent à l'adversaire la position des pièces et les immobilisent en des endroits bien déterminés. Il faudrait, au contraire, de grandes lignes, échappant, par leur

étendue et leur uniformité, au tir de l'attaque, comme les parapets des tranchées d'un siège échappent aux coups de la défense, qui, sous peine de gaspiller ses munitions, ne sait où diriger son feu et se voit contrainte de le réserver pour les batteries.

Rien d'analogique à ces batteries de l'attaque ne devrait se rencontrer dans une place de l'avenir. C'est-à-dire que sur aucun point des ouvrages il ne devrait être établi de groupe de canons à demeure. Des bouches à feu de calibre moyen, tel que notre 120<sup>mm</sup> par exemple, devraient, au moyen de dispositifs *ad hoc*, comme le chemin de fer Decauville, pouvoir circuler sans cesse en arrière des masses couvrantes, visibles seulement à l'instant où elles feraient feu, ne tirant jamais deux coups de suite à la même place et évitant de stationner même un instant au point d'où elles viendraient de tirer.

Il serait d'ailleurs essentiel de chercher à mettre tout corps de place dans des conditions telles qu'il restât le plus longtemps possible à l'abri des coups directs de l'ennemi. Ce serait surtout essentiel pour les grandes places actuelles dont on ne peut entreprendre de longtemps de remanier l'enceinte. C'est d'ailleurs relativement facile pour elles, en raison des ouvrages détachés qui les protègent à grande distance.

Obtenir ce résultat, repousser au loin l'ennemi le plus longtemps possible, serait surtout l'affaire des troupes mobiles tenant la campagne, mais aussi celle des troupes du génie elles-mêmes, opérant, comme nous l'avons dit à propos de la défense des forts d'arrêt, c'est-à-dire organisant à l'avance les abords de la place, de manière que l'artillerie puisse y circuler facilement et même rapidement partout, dans toutes les directions, sur un immense périmètre. Il faudrait que, dans cette artillerie, allégée autant que possible, la puissance fût remplacée par la mobilité, qui la rendrait en quelque sorte invisible et insaisissable.

C'est dans cet ordre d'idées qu'il faut, croyons-nous, chercher pour le moment les moyens de conserver à nos places fortes leur efficacité, c'est-à-dire la faculté, non pas de résister indéfiniment à l'ennemi, mais de le retenir longtemps devant leurs remparts et d'immobiliser ainsi une grande partie de ses forces.



## Gestion militaire fédérale en 1885.

(*Suite et fin.*)

Il n'y a eu que 3 cours préparatoires de recrues cette année, tandis qu'il y en avait eu 4 l'année précédente.